

## Procès-verbal du conseil de l'école doctorale de chimie de Lyon (ED 206) 10 Décembre 2019

### Présents :

Rémy BAYARD, Stéphanie BRIANCON, Arnaud BRIOUDE, Stéphane DANIELE, Renée EL MELHEM, John EYMAN, Pascal FONGARLAND, Emmanuel LACÔTE, Jean-Marc LANCELIN, Timothy MCKENNA, Christophe MORELL, Catherine PINEL, Olivier PIVA, Pascal RAYBAUD, Jean ROUILLON, Loïc VANEL, Thierry WINIARSKI.

### Ordre du Jour :

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Point sur le déroulement des concours de l'ED
- Point sur le déroulement des CST
- Bilan HCERES
- Questions diverses (Fiche conférence ...)

La séance débute à 12h35.

### 1- Point sur le déroulement des concours de l'ED

Le conseil de l'ED (étendu aux DUs) a permis de discuter des pratiques précédentes et à venir à tenir pour améliorer/modifier le déroulement du concours de l'ED Chimie. La discussion a permis de faire émerger quelques pistes de changements à tester pour le prochain concours.

Je retiendrai : qu'il faut mettre des règles tout en laissant de la souplesse ... ce qui a été pratiqué jusqu'à présent. Vous trouverez ci-dessous un peu pêle-mêle les propositions qui ont été faites :

- Dossiers à éplucher avant concours.
- Le dossier doit être justifié même s'il n'est pas parfait
- Tenir compte de l'avis des futurs encadrants, future équipe encadrante
- Etablir quelques règles claires mais non contraintes
- Une seule défaillance ne doit pas compromettre une candidature
- Catégoriser avant les sujets
- 1 - Etudes du dossier des candidats (accord de principe)
- 2- Puis revenir sur le concours classique
- Avancer la date du concours
- Privilégier les notes / oral
- Pas de 2ème session pour les masters
- Donner sa chance à tout le monde même pour les dossiers un peu "moyens"
- Cohérence des questions
- Essayez de trouver les mêmes personnes pour les 2 jours
- Etablir le classement avant que le jury parte
- Limiter le nombre de candidatures par laboratoire
- D'élargir les compétences du jury en génie chimique

Je vous propose donc :

- Un contrôle strict des dossiers avec toutes les UES obtenues sans compensation en première session ou si ce n'est pas le cas un justificatif détaillé de l'étudiant explicitant les raisons de la deuxième session/compensation.
- D'établir un résumé des notes/ classement pour les membres du jury afin que tous aient les mêmes informations,
- D'uniformiser au maximum les questions,
- De trouver les mêmes personnes pour les 2 jours,
- De finaliser le classement avant que le jury ne parte,

## 2- Point sur le déroulement des CST

Le directeur de l'ED a participé à plusieurs CST en tant d'observateur et a pu remarquer que les règles de fonctionnement qui le régissent ne sont pas toujours connues voire appliquées. En particulier, le besoin d'avoir deux membres du jury **sans lien avec le travail** (de vrais « membres extérieurs »). Il est donc demandé une grande vigilance sur ce point même si dans la grande majorité de cas, cet exercice est bien perçu et donc bien fait. Il a également pour but de détecter d'éventuels problèmes et doit donc être renseigné le plus explicitement possible. Il ne remet pas en cause ni le sujet, ni le directeur de thèse et ni le candidat mais doit permettre à cette triptyque de fonctionner de façon efficace. Une nouvelle fiche pour le CST est actuellement disponible sur le site de l'ED et sera présentée aux nouveaux entrants à la réunion du 9 Janvier.

## 3- Bilan HCERES

Le dossier HCERES a bien été déposé par l'UdL en Septembre 2019 et les visites du comité HCERES se feront les 7 et 8 avril 2020. Le directeur de l'ED regrette le peu de retour concernant les articles des doctorants pour remplir les tableaux demandés, et donc l'utilisation de Scifinder pendant une semaine pour retrouver la majorité mais pas toutes malheureusement ...

## 4- Questions diverses

a- *Composition des jurys de thèses* : Les conseillers et DUs expriment toujours la difficulté à mettre en place une représentation équilibrée homme/femme dans certains domaines de la chimie et la contrainte d'avoir un professeur ou assimilé de Lyon 1 comme garant du bon fonctionnement du jury et pas un agent CNRS de l'Université.

*Réponse* : M. Daniele précise qu'il fera remonter à nouveau ces difficultés au niveau du VP recherche de Lyon 1 (M. Mornex) et il est rappelé que la présence d'un personnel de Lyon 1 de rang A dans un jury de thèse peut être dérogatoire.

b- *Conférences pour formations* : Une fiche sera mise en service en 2020 pour comptabiliser la présence des doctorants à des conférences dans le quota « formations scientifiques »

**Fin de séance : 14h05**

*P.J. : Nouvelles Fiches CST et Formation-conférences*

Fait à Villeurbanne le 18 Décembre 2019,



Pr. Stéphane DANIELE / Directeur ED Chimie de Lyon